

Fiche de poste

**Enseignant d'unité d'enseignement en école maternelle  
Accueil d'élèves porteurs de troubles du spectre autistique (TSA)**

**Texte(s) de référence :** - Instruction ministérielles N° DGCS/SD3B/DGOS/SDR4/DGESCO/CNSA/2014/52 du 13-02-2014.

**Titres et diplômes requis :**

Instituteur ou professeur des écoles spécialisé titulaire du CAPA-SH D. Une bonne connaissance du public TSA est souhaitée.

**Profil du poste**

**Public**

Elèves d'âge préélémentaire présentant des troubles envahissants du développement et qui n'ont pas acquis suffisamment d'autonomie, de capacités langagières et/ou qui présentent d'importants troubles du comportement. Les élèves accueillis en unité d'enseignement (UE) maternelle ont un profil qui ne leur permet pas de bénéficier d'une scolarisation en classe ordinaire.

**Missions**

- Assurer la coordination pédagogique de l'UE
- Assurer la cohérence des Projets Personnalisés de Scolarisation (PPS)
- Partager avec les professionnels des services médico-sociaux compétents, un langage et des outils de réflexion communs
- Participer, avec l'équipe du service médico-social compétent, aux évaluations.

**Compétences requises**

- Bonne connaissance des dispositifs institutionnels et des problématiques de la scolarisation des élèves en situation de handicap ;
- Capacité à travailler en partenariat
- Maîtrise des logiciels de bureautique
- Qualité de la communication orale et écrite
- Aptitude à la conduite de réunion
- Rigueur, sens de l'organisation et disponibilité.

**Conditions d'exercice**

La durée hebdomadaire de travail est fixée en référence à la circulaire n° 2013-019 du 4-2-2013

**Implantation du poste**

Ecole Bachy St-Quentin

**Candidatures**

**Une lettre de motivation et un curriculum vitae** devront être transmis par la voie hiérarchique à monsieur le directeur académique des services de l'éducation nationale de l'Aisne.

La nomination sur un poste à profil étant susceptible d'avoir une incidence financière, les personnels intéressés voudront bien prendre l'attache de leur gestionnaire.

**Mode de nomination**

Commission départementale

**Contact**

Secrétariat ASH : [ienash02@ac-amiens.fr](mailto:ienash02@ac-amiens.fr) – 03 23 26 22 12